

COUSANCE

C'est qui le patron apporte son aide au bar des sports d'Alain Fleuranceau

Dans le cadre de la lutte contre la crise économique, la Société coopérative d'intérêt collectif C'est qui le patron, représentée dans la commune par Constantin Sarafian, a souhaité s'associer avec Alain Fleuranceau du Bar des sports, afin que son établissement devienne un point de livraison des produits commandés par les clients, et que cela lui permette de générer de nouveaux revenus. Les membres du conseil municipal, et de nombreux habitants ont joué le jeu en passant commande, provoquant un bel élan de solidarité. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de commander de produits frais. Seuls farine, riz, pâtes, sardines, compotes, miel, chocolat, jus de fruits et vins sont disponibles à la commande et les livraisons peuvent être une ou deux fois par semaine en fonction du nombre de commandes. Concernant les précautions sanitaires à respecter, tout est mis en œuvre avec du gel hydroalcoolique dès l'entrée, un sens à respecter pour entrer et sortir, et toutes les personnes entrant dans le bar doivent porter un masque, qui peut être fourni.

lamarqueduconsommateur.com



Alain et Rosy du Bar des sports. Archives Progrès/Benjamin GRAPPE